



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Fondation
Point d'Eau
Lausanne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Fondation
Point d'Eau
Lausanne

Avenue de Morges 26
1004 Lausanne
Tél. 021 626 26 44
Fax 021 626 26 49
info@pointdeau-lausanne.ch
www.pointdeau-lausanne.ch

2019 OU LES VINGT ANS DU POINT D'EAU LAUSANNE



Depuis vingt ans, le Point d'Eau Lausanne propose des prestations d'hygiène et de santé aux plus démunis et à celles et ceux qui vivent dans un état de précarité, sans distinction de situation légale ou non. Cet anniversaire est l'occasion de faire le point sur le passé, le présent et l'avenir de l'institution. À l'origine, les prestations d'hygiène étaient prépondérantes.

Comme l'indique le site web du PEL, « L'impulsion est venue de Christine et François Landolt avec l'appui immédiat de la Ville de Lausanne. Ses membres fondateurs sont le Service hospitalier de l'Ordre de Malte en Suisse (SHOMS), la Commanderie suisse de l'Ordre de St-Jean, la Pastorale de la Rue, Caritas Vaud, le Centre Social Protestant, l'Armée du Salut et la Policlinique Médicale Universitaire (PMU)».

C'est aussi l'occasion de rappeler que 5 présidents se sont succédé : MM Christophe de Planta (1999-2000), Roderik Dudok de Wit (2000-2003 & 2009-2010, Edmond de Palézieux (2003-2009), Claude Willa (2011-2013), le sous-signé (2014-2020) et, par deux fois, François Landolt de façon intérimaire.

Les subventions publiques ont passé de 150'000.- pour le premier exercice uniquement par la Ville à 687'500.- pour 2020, exclusivement par le Canton !

Les faits marquants de ces dernières années ont été d'abord l'adaptation des structures juridiques pour l'activité du PEL. En 2014, l'Association du PEL a vu sa mission modifiée en devenant l'Association de Soutien au PEL, avec pour objectif essentiel de faire connaître l'activité et de récolter des fonds privés. On peut remercier le Dr Pierre Kohler qui avait accepté de la porter sur les fonts baptismaux. La gestion et la responsabilité des activités du PEL ont dès lors été confiées à une fondation créée à cet effet.

Le deuxième fait est la refonte du règlement du personnel avec la mise en évidence de l'importance de la formation professionnelle continue. Il m'importe de remercier toute l'équipe des professionnel.le.s qui s'est engagée sans réserve pour la construction de ces nouvelles dispositions.

Le troisième fait que j'aimerais souligner est le passage du subventionnement public de la Ville à l'État de Vaud. Cette nouvelle donne a pu donner l'impression d'une simple modification de fournisseur de fonds publics. En fait, ce

changement est en réalité beaucoup plus profond. En effet, le PEL a été amené à fournir de plus en plus de prestations de santé qu'au début de son activité. Et c'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la volonté de l'État de l'intégrer plus directement dans le dispositif général de la santé communautaire en finançant les deux tiers de ses charges. A titre d'illustration, on peut noter que si les revenus du PEL ont augmenté de CHF 32'456.- en 2019, la contribution de l'Etat a augmenté de CHF 32'000.-. L'avenir du PEL dépend donc fortement du rôle que l'État va faire jouer au PEL.

Je ne voudrais pas terminer ces lignes sans remercier en tout premier l'équipe permanente qui, sous la conduite de son directeur, s'engage avec une compétence professionnelle largement reconnue, une empathie réelle et un dévouement sans limite. J'adresse également ma gratitude aux autorités pour leur confiance et leur soutien, ainsi qu'au Conseil de Fondation et à l'Association de soutien au PEL.

Jean-Claude RoCHAT, Président

Introduction



Chères lectrices, chers lecteurs,

Vingt ans déjà que la Fondation Point d'Eau Lausanne, reconnue de pure utilité publique, a ouvert ses portes. L'institution a vu le jour le 11 mai 1999, à l'initiative de Christine et François Landolt. Le Point d'Eau Lausanne a été créé sous la forme d'une Association à but non lucratif, puis transformé en Fondation le 1er septembre 2014.

Vingt ans, c'est le moment des premières rétrospectives et l'occasion de réaliser tout le chemin parcouru. Il est surtout important de souligner l'évolution de cette Fondation dont la vocation première était d'être avant tout un centre d'hygiène. Si cette prestation a toujours un rôle important, les soins de santé ont pris plus d'importance et continueront à en prendre davantage. Cette évolution reflète notamment des situations problématiques d'usager.ère.s qui n'ont pas les moyens de se soigner correctement dans les circuits officiels.

La nécessité de notre mission n'est plus à démontrer. Depuis l'ouverture du centre, le nombre des usagers n'a cessé de croître de manière spectaculaire. En 2019, presque 25'000 prestations ont été fournies, dans un centre d'à peine 250m² ! Le Point d'Eau est devenu au fil du temps un centre incontournable pour Lausanne et le Canton, ainsi qu'une référence au niveau suisse, tant par la diversité que par la qualité des prestations proposées. Si ces dernières années, nous constatons une diminution des prestations d'hygiène, nous faisons face à une augmentation de la demande pour les soins de santé que ne sauraient refléter complètement nos statistiques, faute de pouvoir répondre à toutes les sollicitations malgré nos nombreux.ses bénévoles.

Le centre fonctionne grâce à une équipe de 14 salarié.e.s représentant 6,1 EPT (emploi à plein temps) et peut compter sur la collaboration d'environ 150 bénévoles. Chaque fois que possible, le centre met également l'accent sur la prévention. Dans ce sens, les thérapeutes peuvent sans conteste permettre une diminution des coûts liés à la santé publique et réduire par la même occasion un éventuel traumatisme du/de la patient.e. Lorsqu'il est envisageable, l'objectif est également d'intervenir en amont de la démarche de soins pour améliorer l'utilisation par les personnes du système de santé en place.

Le centre connaît, au fil des années, une augmentation de bénévoles et de prestations, sans perdre sa sensibilité humaniste, représentant toujours sa valeur cardinale. La Croix-Rouge Suisse lui a d'ailleurs décerné le « Grand Prix Croix-Rouge Suisse 2015 », une récompense pour ses « *activités humanitaires remarquables satisfaisant aux principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et de volontariat* ». Notre soutien s'adresse donc à des usager.ère.s sans distinction de statut légal, de religion, de nationalité, qu'ils.elles soient migrant.e.s ou autochtones, apprenti.e.s, étudiant.e.s, familles monoparentales, à l'AVS ou SDF, petit.e.s indépendant.e.s ou artistes. Si

certain.e.s peuvent vivre temporairement dans la précarité, d'autres tombent dans la pauvreté pour une longue durée. Nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation, dans une relation basée sur le respect, l'estime et la confidentialité, permettant ainsi de nouer des liens de confiance.

Depuis son ouverture, le centre a mis en œuvre des projets innovants. Parmi ceux-ci, les infirmières ont développé un rôle et une pratique des soins infirmiers encore peu répandus en Suisse, et avant-gardistes il y a 20 ans. Les infirmières, en bonne harmonie avec les médecins bénévoles du centre, ont innové et démontré toute la pertinence et l'efficacité d'une telle collaboration. Elles ont progressivement développé une expérience très diversifiée et approfondie des problématiques de santé. Leur expérience a pu être partagée avec d'autres acteurs du réseau pour développer des projets, ainsi qu'avec des étudiant.e.s dans le domaine de la santé.

L'interdisciplinarité des prestations du centre représente également un atout. En effet, les différent.e.s praticien.ne.s du centre - masseur.euse.s thérapeutiques, ostéopathes, podologues, infirmières, psychologues, psychiatre, pharmaciennes, techniciens dentaires, assistantes dentaires - et les nombreux.ses médecins généralistes, spécialistes ou dentistes peuvent se consulter. Ce dialogue profite autant aux patients pris en charge d'une manière holistique qu'aux thérapeutes mutualisant leurs compétences.

En 2019, une nouvelle prestation est venue enrichir notre palette avec un praticien en médecine traditionnelle chinoise.

En contact direct avec une patientèle vulnérable, le PEL, à l'instar des autres partenaires bas-seuil, relève depuis plusieurs années deux réalités peu visibles : celle des migrants en situation irrégulière et celle des autochtones qui se précarisent. Ces derniers se retrouvent au bord du chemin et bénéficient peu des fruits de l'embellie économique pourtant exceptionnelle de ces dernières années. Ces personnes vivent avec la peur du lendemain, à la merci d'un événement pouvant les faire basculer dans l'endettement. Nous les rencontrons de plus en plus au Point d'Eau, malgré le filet social. Ce sont avant tout des personnes victimes des « angles morts des politiques sociales », pas assez pauvres pour bénéficier de l'aide sociale, tout en vivant dans la précarité.

Il serait pourtant faux d'affirmer que les autorités politiques ne luttent pas contre la précarité. Nous sommes bien placés pour constater que le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne agissent sur ce front. Toutefois, force est de constater que cela ne suffit pas et que les mailles du filet social sont encore bien trop larges. Ainsi, la Suisse, aussi riche soit-elle, compte « ses pauvres et ses précaires ». L'Office fédéral de la statistique estime à 8.2% la proportion des résident.e.s touché.e.s par la pauvreté et à 13,5 %, ceux.celles menacé.e.s de pauvreté. Sont particulièrement concerné.e.s les enfants des familles défavorisées, les familles monoparentales, les migrant.e.s, les petits indépendants, les personnes sans formation et un pourcentage non négligeable de personnes à l'AVS.

Si la plupart de ces personnes remontent la pente après un accident de parcours, d'autres en revanche vont cumuler les vulnérabilités sociales, économiques, physiques et psychiques. Le risque existe alors de tomber dans le syndrome de l'exclusion, avec comme conséquence la perte de confiance en soi, en l'autre, en le futur.

Une des conséquences majeures et fort inquiétante de la précarité est la tendance aux renoncements aux soins de santé, notamment aux mesures de prévention. Bien que l'assurance maladie soit obligatoire et le pourcentage de la population recevant une aide sociale ne cesse de croître, une frange défavorisée renonce pourtant toujours plus souvent aux soins.

Ces dernières années, le centre n'arrivait déjà pas à répondre à la demande de soins de santé. Parfois, faute de place, nous n'avons pas pu profiter pleinement de la collaboration de nouveaux.elles bénévoles, notamment pour les soins dentaires. Pourtant, nous nous attendons à une forte augmentation de la demande des prestations de soins de santé à fournir. Il devient urgent de rechercher des locaux plus grands et mieux adaptés. Les locaux actuels sont devenus au fil du temps trop étroits au vu de la fréquentation. Nous les souhaitons plus vastes que nos 250 m² actuels - environ 450 m² - et mieux adaptés à notre fonctionnement, si possible proches du centre-ville, accessibles en transports publics et dotés d'une entrée indépendante.

Le Point d'Eau ne serait jamais devenu ce centre de référence sans la collaboration et l'implication de nombreux acteurs. Dès le début, l'accent a été mis sur le développement d'un réseau étendu et complémentaire, parallèlement à la collaboration de nos 160 bénévoles. Je pense en tout premier lieu au réseau des soins de santé.

Outre les thérapeutes bénévoles exerçant dans le centre et une quarantaine de médecins spécialistes qui reçoivent quelques patients dans leur cabinet, nous pouvons compter sur la collaboration, entre autres, de nombreux instituts de radiologie, de cliniques, de laboratoires, de pharmacies et d'opticiens, nous faisant profiter parfois de la gratuité de leur acte ou de réduction sur leurs tarifs. Sans oublier la précieuse collaboration avec l'hôpital ophtalmique, Unisanté et la Chirurgie Orale et Maxillo-Faciale & Centre de Médecine Dentaire du CHUV.

Nous souhaitons maintenir à l'avenir un niveau élevé de prestations, à des tarifs toujours aussi modiques. Pour conserver cet élan, je souhaite aussi remercier vivement les nombreux.ses bénévoles et l'équipe des salarié.es en leur disant combien sont appréciés leur engagement, leurs compétences et leur fidélité.

Tous mes remerciements vont également aux membres du Conseil de Fondation et du Comité de Direction pour la confiance accordée. Sans oublier les organisations qui participent déjà à cette belle aventure, soit depuis le début, soit en cours de route : le Département de la santé publique du Canton, la Fondation GIVEKA, la Fondation Sandoz, la Fondation Philanthropique Jules Rey, la Fondation G. et M. Gialdini l'Ordre de Malte et l'Ordre de Saint-Jean, PROFA, Caritas, FEDEC-VD, le Rotary Club, le club Agora Bénévolat Vaud, ainsi que de nombreux autres partenaires.

Enfin, je ne saurais conclure ce message sans remercier les membres de l'ASPEL - Association de Soutien au PEL – pour leur contribution essentielle au développement du Point d'Eau Lausanne.

A vous toutes et tous, un grand merci.

François Chéraz
Directeur

Nous avons à ce jour 14 salarié.es, représentant 6.1 EPT et environ 160 bénévoles.

Au total, l'équipe du Point d'Eau est composée de :

- 14 personnes salariées
- 1 directeur
- 1 directrice adjointe
- 1 responsable des prestations d'hygiène
- 3 réceptionnistes
- 3 infirmières
- 1 hygiéniste dentaire
- 3 assistantes dentaires
- 1 travailleur social

- 50 bénévoles d'accueil (ce chiffre fluctue au cours de l'année)
- 19 médecins généralistes et spécialistes consultant au centre
- Environ 40 médecins spécialistes à qui nous adressons des patients
- 3 pharmaciennes et une adjointe
- 1 infirmière en diabétologie
- 20 médecins dentistes
- 1 chirurgien maxillo-facial
- 1 assistante dentaire
- 2 techniciens dentaires
- 8 ostéopathes
- 1 thérapeute en médecine traditionnelle chinoise
- 7 masseurs.euses
- 3 podologues
- 2 psychologues
- 1 informaticien
- 1 assistant.e social.e
- 1 intervenante PROFA

Le fonctionnement du PEL se répartit autour de cinq axes :

1. les prestations d'hygiène, les bénévoles d'accueil et la coiffure

2. l'orientation sociale

3. les consultations infirmières et médicales

4. les consultations de soins dentaires

5. les consultations d'ostéopathie, de médecine traditionnelle chinoise, de massage thérapeutique et de podologie

1. Hygiène

Ce secteur comprend les douches et la buanderie gérées par les bénévoles d'accueil.

1.1 Buanderie



La buanderie est ouverte tous les jours de la semaine, soit 6 heures d'ouverture par jour, ce qui correspond aux heures d'ouverture les lundis et jeudis de 14h00 à 20h00 et les mardis, mercredis et vendredis de 10h00 à 16h00. Ces deux horaires différents permettent ainsi de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs.

La buanderie est composée de 17 machines : 7 machines à laver de type industriel et 10 sècheurs.

Afin de permettre à un maximum d'utilisateurs de bénéficier de cette prestation, la règle est d'une machine par personne, les enfants accompagnant les parents comptent et peuvent aussi obtenir une machine. Cette mesure qui peut sembler limitative permet toutefois aux nombreux usagers qui n'ont parfois que les habits qu'ils portent sur eux de faire une machine le jour même. Cependant, les jours où la fréquentation est moins forte et s'il n'y a pas d'attente, les usagers qui ont beaucoup de linge à laver ont la possibilité de faire plusieurs machines. Cette souplesse convient particulièrement aux familles nombreuses.

Pour 1 franc, les usagers peuvent donc laver et sécher leur linge. Nous mettons à leur disposition la poudre à lessive, du détachant, une planche et un fer à repasser.

Bien que les bénévoles d'accueil soient toujours présents pour garantir le bon fonctionnement de la buanderie, nous demandons aux usagers de s'occuper eux-mêmes de leur linge, soit de le mettre et de le sortir des machines et des sècheurs.

Les jours de grande affluence, le centre n'a pas toujours la capacité suffisante pour recevoir tous les usagers. Nous continuons cette année à fonctionner avec le système de tickets avec l'heure de passage.

Le nombre de lavages est passé de 7'860 en 2018 à 7'762 en 2019.

1.2 Douches



Nous avons actuellement 3 douches pour les hommes et 1 pour les femmes. Les hommes représentent toujours plus de 90% des utilisateurs et sont pour la plupart des SDF.

Pour ce service, nous accueillons la frange de la population la plus défavorisée et vulnérable. Ce sont avant tout des hommes, SDF et / ou des migrants en situation irrégulière mais quelques autochtones qui se débrouillent pour squatter, soit chez des amis, soit dans des structures d'accueil d'urgence. Il nous arrive parfois de rencontrer des usagers vivant provisoirement dans leur voiture.

Pour 1 franc, nous mettons à disposition de nos usagers le linge de toilette, un peignoir, du savon, du shampooing, un rasoir, de la mousse à raser, de l'eau de Cologne, un sèche-cheveux, un fer à repasser et des habits, en fonction des donations. Les usagers ont droit à l'utilisation des douches

pendant 20 minutes afin de permettre une bonne rotation. Elles sont toutes individuelles et également équipées d'un lavabo où les usagers peuvent se raser.

Nous essayons également de sensibiliser certaine communauté à ne pas venir tous ensemble, au même moment, surtout si elles sont nombreuses, car vu les locaux exigus cela peut déboucher sur de réels problèmes d'organisation.

Le nombre de douches est passé de 7'706 en 2018 à 5'117 en 2019.

1.3 Bénévoles d'accueil



Dans « Point d'Eau », il y a le mot « eau », l'eau c'est la vie, la santé, la propreté, or l'hygiène c'était l'idée de base du Point d'Eau à sa création, sa première mission.

Et nos bénévoles d'accueil gèrent la buanderie, donc aident les usagers à faire leur lessive et à repartir avec des vêtements et du linge propre.

Les bénévoles ont aussi un rôle très important dans la bonne marche de notre centre, ils accueillent les arrivants, les aident dans leur démarche de demande, les mettent à l'aise, expliquent les règles aux nouveaux venus, ainsi que les prestations qu'offre notre institution.

En plus des machines à laver et à sécher, la buanderie comporte une armoire à vêtements, régulièrement renouvelés, destinés aux usagers qui peuvent choisir tranquillement, en compagnie de la, ou du bénévole.

Les bénévoles d'accueil, dont certains sont là depuis l'ouverture du centre il y a 20 ans, sont très bien intégrés des équipes et de tous les collaborateurs.

Les bénévoles sont tous différents, nationalités, âge, études, métiers, styles de vie et c'est sans doute cela qui fait aussi la richesse de cette équipe.

Des personnalités diverses mais toutes animées d'une belle et lumineuse humanité.

Christine Landolt, Responsable des bénévoles d'accueil

1.4. Coiffure



Cette prestation est assurée par 3 coiffeuses et 1 coiffeur, tous professionnels. Ce service comprend uniquement des coupes simples aussi bien pour les adultes que pour les enfants. De plus, cette année, nous proposons également des soins pour les barbes. Cette prestation est fort appréciée et nous souhaitons non seulement la maintenir, mais également la développer.

Le nombre de consultations est passé de 195 en 2018 à 331 en 2019.

2. Accueil, Informations et Orientation



Les conditions de vie des personnes que nous recevons au Point d'Eau sont souvent difficiles. Qu'il s'agisse d'étudiants, de retraités, de personnes sans-papiers ou à petits revenus, leur point commun et qu'ils sont tous touchés par une forme de précarité. Leurs demandes sont multiples et parfois complexes. Notre objectif est donc d'y répondre au mieux dans la mesure du possible.

Il s'agit parfois d'une simple orientation: où manger? où dormir? comment se débrouiller? où se vêtir? dans ce cas nous les redirigeons donc dans les structures du réseau lausannois les plus à même de leur venir en aide. Par exemple la Soupe Populaire, le Bureau des Réservations ou encore la boutique Caritas.

Nous pouvons aussi être sollicités pour une aide administrative: remplir une demande d'assurance invalidité ou d'assurance maladie, produire une attestation de consultations dans nos locaux, aider à la compréhension d'un courrier ou simplement apporter un soutien ou des conseils. Nous sommes aidés dans ces tâches par une assistante sociale de Caritas avec qui nous collaborons depuis environ 3 ans à raison d'un après-midi toutes les deux semaines dans nos locaux.

Dans d'autres cas, certaines personnes cherchent simplement de quoi s'occuper pour tuer la routine. Nous pouvons alors les orienter vers les structures proposant des activités artistiques, d'autres culturelles ou encore sportives qui leur permettront de s'épanouir et se socialiser avec leur environnement.

Cette année nous avons à nouveau eu la chance de pouvoir collaborer avec la CARL (Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise) lors du « Samedi du Partage », une journée de collecte durant laquelle s'associent tous les acteurs du milieu socio-professionnel issu des diverses associations et fondations du grand Lausanne. En novembre, nous avons donc récolté 45 tonnes de denrées alimentaires et produits d'hygiène de première nécessité qui pourront être reversés durant l'année à venir auprès des personnes et associations bénéficiaires dont nous faisons partie.

Voici quelques exemples qui mettent en pratique nos démarches:

- Un jeune-homme se présente au Point d'Eau pour la première fois. Il souhaite se doucher et laver ses habits. En discutant avec lui, j'apprends qu'il vient de rejoindre la Suisse quelques jours auparavant et qu'il n'a nulle part où dormir. De plus, je ne peux que remarquer qu'il est habillé de manière beaucoup trop légère pour la saison mais il ne possède que ce qu'il porte.

Je prends donc le temps de bien lui expliquer les démarches à entreprendre pour bénéficier de l'hébergement d'urgence en lui remettant une carte de la ville recensant les prestations d'urgences du grand Lausanne. Je lui propose enfin de l'accompagner à la

boutiques Caritas afin de lui trouver une tenue plus chaude qui lui permette de mieux affronter les températures hivernales.

- Une femme se présente au Point d'Eau et demande si elle peut avoir quelques renseignements sur nos pratiques. Lors de notre entretien, elle m'explique être retraitée depuis peu et se sentir très seule. De plus, ne bénéficiant que d'une petite retraite et n'ayant pas droit à l'aide sociale, cette personne a très peur de ne plus pouvoir faire face aux aléas de la vie. J'essaie donc de la rassurer en lui confirmant qu'au vu de sa situation, elle pourra bénéficier des prestations que l'on propose au Point d'Eau comme le dentiste, l'ostéopathie ou encore la podologie.

Aussi, je l'oriente vers des associations et structure qui proposent des activités de groupe qui lui permettront de rencontrer des gens.

Ces deux exemples mettent en lumière la diversité des approches que l'on peut avoir lors de nos interactions avec nos usagers. Ils dévoilent les profils qui passent notre porte, aussi différents soient-ils. Cela demande à notre équipe de toujours s'adapter aux réalités du terrain et d'apporter une aide concrète au vu des situations, parfois délicates, auxquelles nous pouvons être confrontés.

Le nombre de consultations est passé de 4130 en 2018 à 3'398 en 2019.

Rémi Larpin, Travailleur social

3. Consultations infirmières et médicales



Que de rencontres magnifiques et de paroles précieuses durant ces 20 ans !

Lorsqu'une personne en situation de précarité consulte à l'infirmière que ce soit au Point d'Eau ou lors de la consultation extra-muros de l'Espace, elle ne nous connaît pas et ne sait pas comment elle va être reçue. Le rôle de l'infirmière, à ce moment-là, est de pouvoir créer ce lien de confiance pour que la personne puisse se sentir entendue et peut-être reconnue.

Un petit exemple : Maria (nom d'emprunt), femme équatorienne de 60 ans vient nous voir. Elle ne dort plus, a mal partout et est convaincue d'avoir une maladie grave. Elle voudrait faire un contrôle sanguin général, afin de savoir ce que c'est. Nous répondons à sa demande et faisons la prise de sang correspondant à ses symptômes. L'examen s'avère parfaitement normal. Maria n'est cependant pas rassurée, mais commence à nous raconter son histoire (son fils aîné vient de mourir au pays, il buvait beaucoup, mais semblait s'en sortir). Maria se demande pourquoi elle n'a pas réussi à protéger son enfant... elle ne dort plus, ne peut pas arrêter de travailler, car sinon elle n'a plus de ressources, et a mal partout.... Maria pense toujours qu'elle a une maladie grave. Pour la rassurer, elle voit un de nos généraliste qui la rassure...Petit à petit, elle se confie à nous, elle vient toutes les semaines pour nous parler de sa souffrance.... Les consultations

commencent à s'espacer, puis elle nous annonce que son fils cadet qui vit à Lausanne va être papa...Lorsqu'on la voit, elle nous montre les photos de son fils, puis quelques mois plus tard de sa petite fille....Les douleurs ont diminué, elle recommence à dormir....

Notre travail (entre autres) consiste donc à créer ce lien, puis faire une évaluation de la santé de la personne et à faire émerger avec elle toutes ses ressources pour maintenir ou améliorer cette santé. Après une anamnèse et un examen, nous lui proposons des conseils adaptés de traitement, ou de prévention. Nous avons aussi la possibilité de lui donner des médicaments grâce à notre pharmacie que des pharmaciennes nous aident à gérer. Le cas échéant, en fonction des besoins de la personne, l'infirmière va l'orienter dans notre réseau interne (médecins du Point d'Eau, ostéopathes, masseurs, pharmaciens, soutien psychologique, podologues) ou dans le réseau bas seuil ou associatif lausannois qui est très riche (Structures d'accueil de nuit, Espace, Profa, Fleur de Pavé, La Soupe Populaire, Point d'Appui, Palabres, Pouvoir d'Agir, Fondation ABS). Parfois, nous l'adressons directement aux Urgences (Unisanté, Hôpital ophtalmique ou Maternité...).

Une partie de notre travail consiste à bien connaître les intervenants de ce réseau et à le développer...Dès le départ, nous avons pu compter sur le soutien de médecins engagés (Docteur Germain Chapis malheureusement décédé et les Docteurs Jean-Rodolphe Chioléro et Pierre Kohler toujours présents) qui, rejoints par d'autres médecins (généralistes, gynécologues, orthopédistes, chirurgiens, dermatologue, psychiatre), nous permettent de mener à bien notre activité. De nombreux autres professionnels se sont joints à notre réseau (médecins spécialistes, opticiens, pharmaciens, orthopédistes, ...) qui proposent gratuitement des consultations pour les personnes qui n'ont pas les moyens de les payer. Ce travail de réseau, que nous cherchons à développer constamment au gré des situations, est essentiel et demande beaucoup d'engagement de la part de tous les professionnels présents. La connaissance profonde du réseau va permettre d'accompagner de façon pertinente la personne (souvent déstabilisée par sa situation et en rupture de liens) qui sera directement orientée vers la bonne structure et le bon intervenant, ce qui lui évitera probablement d'être confrontée à des refus et à des portes fermées....

Malheureusement, dans de nombreuses situations, souvent liées à des décisions politiques, nous n'avons pas de solution. Notre rôle consiste alors à être là présents et à reconnaître la souffrance de l'autre. Cette impuissance est parfois difficile à vivre. Nous essayons de nous engager à titre personnel dans des projets tels que « Papyrus-Vaud » ou « le plaidoyer pour une présence infirmière » dans les structures de nuit pour pouvoir aller à la rencontre des personnes souvent tellement marginalisées qu'elles ne peuvent pas aller dans d'autres structures pour prendre soin d'elles...

Pour continuer à enrichir nos connaissances et compétences, nous avons pu en 2019, en plus des cours de formations continue, entreprendre ou poursuivre diverses formations (« Approche Systémique », « Evaluation Clinique » ou mise à jour des connaissances infirmières dans le but d'une reconnaissance HES). Nous avons aussi travaillé avec la Santé Publique sur la mise en place des dépistages des IST (art 29, al 4 de la LSP) chez les personnes vulnérables. En tant que lieu de stage, nous accueillons des étudiant.e.s en soins infirmiers ainsi que divers étudiants (en dernière année de mé-

decine, ou en master de pratique spécialisée infirmière, par ex.) ce qui permet entre autres d'échanger sur les enjeux des soins de santé pour la population en situation de précarité que nous côtoyons. Nous avons aussi à cœur de mettre des mots et des chiffres sur cette population qui souvent n'apparaît pas dans les statistiques officielles, mais qui pourtant est bien présente et nécessite une prise en soins. Nous remarquons aussi ces dernières années, une augmentation des personnes bénéficiant d'une assurance maladie, mais avec une franchise élevée, qui n'osent plus aller consulter leur médecin de peur de s'endetter.

Par ces quelques lignes, nous tenons à remercier les personnes qui nous côtoient, en premier lieu les patients qui nous offrent leur confiance et également tous les professionnels pour la plupart bénévoles qui s'engagent avec nous. Sans toutes ces personnes, rien ne serait possible !

A vous tous, un immense merci !

Pour l'équipe infirmière : Isabel Sangra Bron

Quelques chiffres :

Au Point d'Eau : 2684 consultations pour 854 personnes. 17% des patients sont vus par un des 16 médecins qui consultent sur place. Les spécialistes externes ont offert 74 consultations. 13% des patients ont une assurance maladie suisse et 13% ont une assurance maladie européenne, les autres n'ont pas d'assurance maladie. Nous sommes 3 infirmières à nous partager un 160%

A la permanence extra-muros de l'Espace : 720 personnes sont venues poser une question à l'infirmière, ce qui correspond à plus de 5 personnes par heure qui viennent voir l'infirmière.

Le nombre de consultations est passé de 2'837 en 2018 à 2'684 en 2019.

4. Médecine dentaire



Lors de la création du PEL, on est venu me chercher m'offrant un «joli local» qui s'est avéré être un couloir, mais destiné au dentiste. Pas de fenêtre, mais un lavabo, la place pour une installation, une armoire, un stérilisateur. Tout ceci fourni par une maison de produits dentaires.

Alors, au travail, il fallait être en même temps dentiste et assistante. Puis, une bénévole du PEL est venue m'assister. Ensuite est venue l'offre d'une nouvelle aide professionnelle efficace, et qui s'est encore révélée par la suite pleine de capacités pour l'administration du cabinet, celle-ci étant variée. Cette collaboratrice est toujours chez nous, espérons pour longtemps encore.

Les années suivantes, il y a eu 2 agrandissements successifs de nos locaux, le dernier nous donnant la jouissance d'un grand local avec fenêtre (même porte-fenêtre).

Une stérilisation dans les normes fut rajoutée, et enfin, grâce à un don, les rayons X numériques et tout un mobilier moderne et adéquat. L'unit lui-même avait été changé contre un nouveau quelques années auparavant.

Entretemps, grâce à de fréquentes requêtes de notre directeur, l'équipe des médecins-dentistes s'est remarquablement étoffée : 17 à 20 bénévoles. Tout roule sans souci et nous pouvons faire face aux nombreux usagers qui ont besoin de nos soins. Un laboratoire dentaire nous rend également de très précieux services.

Nos patients sont une population défavorisée, soit des migrants, soit des autochtones, toujours plus nombreux : étudiants, « working poors », familles monoparentales, mères célibataires, veuves/veufs, retraité.es ayant une retraite insuffisante pour accuser un coup dur, ou sortant des cadres dits sociaux.

Et là, notre travail trouve tout son sens. C'est avant tout de soulager la douleur, donc, et souvent en urgence, des extractions, beaucoup de traitements de racines, y compris la reconstitution des dents traitées, le tout afin de redonner du confort à nos patients. Nous avons une optique conservatrice avant tout.

Nous autres dentistes avons le plaisir de pouvoir nous consacrer uniquement à la pratique de notre métier, l'administration, la comptabilité, la sélection des patients étant faites au bureau ou à la direction. Nous leur en sommes très reconnaissants et sommes ouverts à toute aide professionnelle qui sera la bienvenue.

C'est ainsi que nous nous apercevons que notre activité est bien appréciée...et même indispensable.

Nos tarifs sont restés identiques : CHF 40.- la consultation (soit extraction ou traitement de racine, ou obturation, ou empreinte pour confection de prothèses, etc.) et CHF 20.- chez l'hygiéniste.

Claire Aeschmann

Le nombre de consultations est passé de 1'280 en 2018 à 1'320 en 2019.

4.1 L'hygiéniste dentaire



Tous les jeudis, notre hygiéniste dentaire propose des détartrages et fait de la prévention auprès de nos usagers en complément de nos médecins dentistes. Ce travail de prévention est essentiel au sein d'une population qui trop souvent néglige les soins les plus élémentaires. En agissant par la prévention, et pas seulement sur les cas douloureux, nous encourageons les usagers à devenir le plus possible acteurs du maintien de leur état de santé. La pratique de plusieurs langues de notre hygiéniste est un atout pour faire passer le message auprès de nos usagers.

Outre le détartrage qui reste sa principale activité, l'hygiéniste peut, grâce à sa formation de dentiste dans son pays d'origine, déjà juger de la prise en charge ou non de nos patients qui se présentent, en cas de doute quant à leurs problèmes dentaires.

Le prix de la consultation reste inchangé, à savoir CHF 20.-.

Le nombre de consultations est passé de 428 en 2018 à 403 en 2019.

5. Ostéopathie, massages thérapeutiques, médecine traditionnelle chinoise et podologie

5.1 Ostéopathie



Cela fait 20 ans maintenant que le Point d'Eau accueille des usagers et par la même occasion cela fait aussi 20 ans que ceux-ci peuvent y venir pour des consultations ostéopathiques. En effet l'ostéopathie a toujours été présente au Point d'Eau.

Dès l'ouverture du centre en 1999, un ostéopathe faisait déjà partie de l'équipe de base. Avec une infirmière et une dentiste, ces 3 professionnels de la santé ont commencé à prendre en charge les premiers patients de ce centre d'accueil et de soins qui en était à ses débuts. Depuis lors, des patients de tous âges et de tous horizons sont passés dans les mains expertes des ostéopathes du Point d'eau.

Tout d'abord quelques ostéopathes bénévoles se sont relayés pour prodiguer des soins ostéopathiques aux patients qui le souhaitaient. L'ostéopathie était alors en plein essor en Suisse et en Europe de manière générale et de nombreux patients ne connaissaient pas encore très bien cette médecine complémentaire.

Mais très rapidement les usagers du Point d'Eau ont pu constater que ces traitements ostéopathiques étaient très bénéfiques pour toutes sortes de maux : douleurs articulaires, musculaires, viscérales, maux de tête, etc.

A partir de 2003, une collaboration avec l'Ecole suisse d'ostéopathie s'est mise en place. Les étudiants dans leur dernière année de formation venaient faire leurs stages au Point d'eau et il a ainsi été possible de satisfaire à la demande de plus en plus grande de la part des usagers pour les soins ostéopathiques. Ce travail avec les étudiants a été d'une grande richesse pour eux car cela leur permettait de traiter de nombreux patients et leur a donné une grande expérience de par la diversité des pathologies rencontrées. Les étudiants ont pu aussi effectuer un travail très gratifiant par la grande reconnaissance que leur témoignaient les usagers.

En 2014, l'Ecole suisse d'ostéopathie a fermé ses portes et nous avons donc dû chercher de nouvelles forces. Quelques anciens étudiants qui avaient beaucoup apprécié leurs stages sont venus nous prêter main forte en tant que jeunes ostéopathes assistants, et ce jusqu'en 2018. Parallèlement à cela, en 2016, un courrier a été envoyé à tous les ostéopathes du canton de Vaud afin de rechercher davantage d'ostéopathes bénévoles. Nous avons eu de nombreuses réponses positives et nous avons ainsi pu faire perdurer l'offre en soins ostéopathiques.

Depuis 2018, le Point d'Eau est de nouveau un lieu de stage pour les étudiants de la toute nouvelle filiale HES en ostéopathie à Fribourg.

Aujourd'hui, le Point d'Eau a donc la chance de pouvoir compter sur une équipe d'ostéopathes motivés et engagés, composée d'étudiants d'une part et d'ostéopathes bénévoles. Cela nous permet ainsi de pouvoir continuer à proposer des consultations ostéopathiques à nos usagers.

L'ostéopathie, au travers des années, semble être aider de nombreuses personnes dans leur quotidien. C'est en effet une thérapie manuelle qui s'adresse à tous types de patients, qu'ils souffrent de douleurs articulaires, musculaires, mais aussi de troubles digestifs, de maux de tête, etc. Nous prenons également en charge les femmes enceintes pour les soulager des tensions qui peuvent apparaître durant la grossesse. Il en va de même pour les enfants et les nourrissons, qui peuvent aussi présenter des tensions et des restrictions de mobilité.

D'autres techniques sont aussi utilisées par les ostéopathes comme par exemple les techniques dites viscérales pour des problèmes digestifs ou les techniques crâniennes qui s'attèleront plutôt à des troubles ORL ou des maux de tête.

Nathalie Bonin, ostéopathe CDS

Le nombre de consultations est passé de 851 en 2018 à 816 en 2019

5.2 Massage thérapeutique



Afin de répondre au mieux, là aussi, à une forte demande, nous avons pu augmenter sensiblement le nombre de bénévoles et continuer la collaboration, initiée en 2017, avec l'Ecole de Formation Professionnelle en Massothérapie (EFPM) qui forme les masseuses au cours de préparation au Brevet Fédéral de Masseur Médical. Souvent en collaboration avec les ostéopathes, les infirmières, les psychologues et la coordination, ces consultations sont réservées aux usagers qui en ont le plus be-

soin. Grâce aux échanges entre les différents corps de métier, c'est une véritable approche interdisciplinaire qui est proposée au Point d'Eau.

Les massages thérapeutiques prodigués au PEL sont destinés aux usagers particulièrement tendus et pour cette raison, nous n'entrons pas en matière pour toutes les demandes.

Ce sont essentiellement des massages relaxants et thérapeutiques qui sont pratiqués au PEL. Les massages au PEL n'entrent donc pas dans la catégorie «luxe». Au cours de leur parcours de vie souvent difficile, certains usagers ont accumulé d'énormes tensions et sont depuis longtemps déconnectés de leur corps.

Nous savons que les effets du massage sont non seulement physiologiques mais aussi psychologiques. Le massage peut avoir un effet calmant ou stimulant, selon l'orientation que l'on souhaite lui donner.

Le nombre de consultations est passé de 657 en 2018 à 538 en 2019.

5.3 Médecine traditionnelle chinoise



Depuis 2019, une nouvelle prestation de soin de santé est proposée au PEL. Il s'agit de la médecine traditionnelle chinoise qui a tout de suite trouvé un public sensible à cette approche, notamment à l'acupuncture. A noter, que l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît l'intérêt de cette discipline pour un certain nombre de problèmes tels que les céphalées, lombalgies, épicondylites, problèmes digestifs, insomnies etc.

Le nombre de consultations s'est élevé à 49 en 2019

5.4 Podologie



Les consultations se font sur rendez-vous et nous continuons à demander une modeste prestation de 5 francs.

La podologue soigne principalement les cors, les durillons, les mycoses, les callosités ainsi que les ongles incarnés qui préteritent la marche.

Ce service est souvent sollicité par des personnes âgées souffrant de diabète ou par des SDF et génère un temps d'attente assez long.

Nous pouvons toujours compter sur, 3 podologues mais nous continuons à rechercher d'autres bénévoles pour palier une demande toujours plus forte.

Le nombre de consultations est passé de 185 en 2018 à 245 en 2019.

6. Relations avec l'Etat de Vaud

Nous nous félicitons de constater de la bonne collaboration avec l'Etat de Vaud, plus précisément avec la Direction générale de la santé. Nous tenons d'ailleurs à exprimer notre grande reconnaissance pour la subvention essentielle au bon fonctionnement du centre. Depuis le 1er juillet 2017, l'Etat de Vaud a pris la relève et nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

7. Finances

L'exercice 2019 s'est terminé avec un excédent de recettes de CHF 986.35.-. La subvention de l'Etat de Vaud pour 2019 s'est établie à CHF 680'000.-

Le compte d'exploitation et le bilan au 31.12.2019, dûment révisés, sont annexés à ce rapport.

8. Conclusion

Au terme de ce rapport, nous souhaitons remercier toutes les personnes œuvrant au PEL ou associées à son bon fonctionnement. Le PEL a pu poursuivre ses activités en faveur des personnes défavorisées, leur fournissant des prestations essentielles dans le domaine social, de l'hygiène et de la santé.

20 ans Fondation Point d'Eau

Voici quelques photos pour illustrer la soirée des 20 ans de la Fondation au Casino de Montbenon.

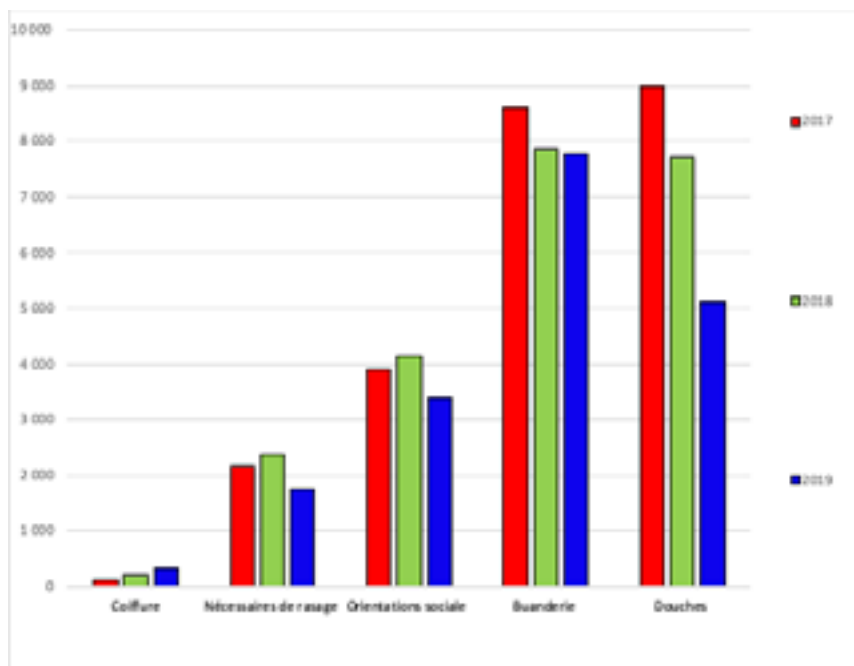




Prestations hygiène et orientation

Ces données représentent la demande

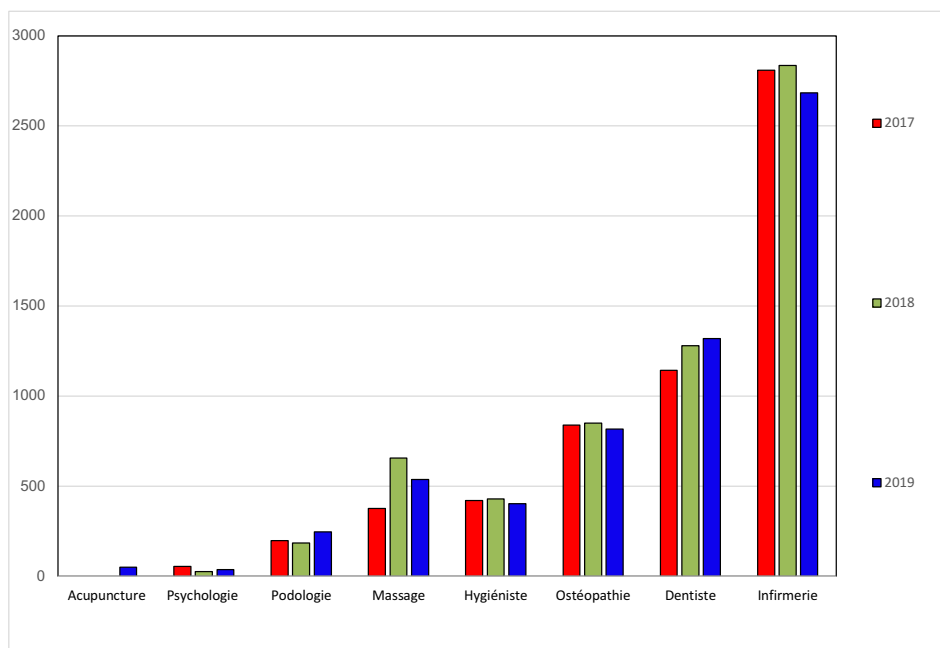
| Année | Coiffure | Nécessaire de rasage | Orientations sociale | Buanderie | Douches |
|-------|----------|----------------------|----------------------|-----------|---------|
| 2017 | 102 | 2 183 | 3 893 | 8 603 | 8 983 |
| 2018 | 195 | 2 391 | 4 130 | 7 860 | 7 706 |
| 2019 | 331 | 1 743 | 3 398 | 7 762 | 5 117 |



Prestations médicales et paramédicales

Ces données représentent l'offre et dépendent donc du nombre et de la disponibilité de nos locaux.
Pour chacune de ces prestations, nous n'arrivons pas à répondre à la demande (la demande dépasse l'offre)

| Année | Acupuncture | Psychologie | Podologie | Massage | Hygiéniste | Ostéopathie | Dentiste | Infirmierie |
|-------|-------------|-------------|-----------|---------|------------|-------------|----------|-------------|
| 2017 | 0 | 54 | 197 | 377 | 420 | 838 | 1 143 | 2 810 |
| 2018 | 0 | 25 | 185 | 657 | 428 | 851 | 1 280 | 2 837 |
| 2019 | 49 | 37 | 245 | 538 | 403 | 816 | 1 320 | 2 684 |



CRC Révision SA

Rue du Midi 18
Case postale 6547
CH - 1002 Lausanne

Tél: +41(0) 213491009

Email: info@crc.swiss
www.crc.swiss

FONDATION POINT D'EAU DE LAUSANNE

Lausanne

**Rapport de l'organe de révision
Comptes annuels au 31 décembre 2019**

CRC Révision SA

Rue du Midi 18
Case postale 6517
CH - 1002 Lausanne
Tél: +41(0)21 349 1009
Email: info@crc.swiss
WWW.CRC.CH/RS

Au conseil de fondation de
Fondation Point d'eau de Lausanne
Avenue de Morges 26
1004 Lausanne

1773/SZU/api

Lausanne, le 4 juin 2020

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

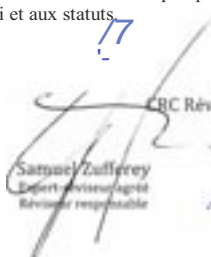
sur le contrôle restreint à l'attention du conseil de fondation de Fondation Point d'eau de Lausanne, à Lausanne


En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) de Fondation Point d'eau de Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.


Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Cédric Brand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels

| | <u>31.12.2019</u> | <u>31.12.2018</u> |
|------------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| | CHF | CHF |
| ACTIF | | |
| ACTIF CIRCULANT | | |
| Trésorerie | | |
| Caisse | 1'108.40 | 609.25 |
| Banque | <u>68'430.20</u> | <u>74'153.20</u> |
| | <u>69'538.60</u> | <u>74'762.45</u> |
| Créances à court terme | | |
| Envers des tiers | 2'865.95 | 1'501.30 |
| Envers des institutions sociales | <u>5'275.10</u> | <u>0.00</u> |
| | <u>8'141.05</u> | <u>1'501.30</u> |
| Actifs de régularisation | | |
| Actifs transitoires | <u>4'460.00</u> | <u>2'770.00</u> |
| Total de l'actif circulant | <u><u>82'139.65</u></u> | <u><u>79'033.75</u></u> |
| ACTIF IMMOBILISE | | |
| Immobilisations corporelles | | |
| Matériel et agencement | <u>10'000.00</u> | <u>30'000.00</u> |
| Total de l'actif immobilisé | <u><u>10'000.00</u></u> | <u><u>30'000.00</u></u> |
| TOTAL DE L'ACTIF | <u><u>92'139.65</u></u> | <u><u>109'033.75</u></u> |

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

| | <u>31.12.2019</u> | <u>31.12.2018</u> |
|--|-------------------------|--------------------------|
| | CHF | CHF |
| PASSIF | | |
| FONDS ETRANGERS | | |
| Dettes à court terme | | |
| Envers des institutions sociales | <u>0.00</u> | <u>3'908.70</u> |
| Passifs de régularisation | | |
| Passifs transitoires | <u>25'378.90</u> | <u>26'218.45</u> |
| Total des capitaux étrangers à court terme | <u>25'378.90</u> | <u>30'127.15</u> |
| Fonds affectés | | |
| Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015) | 4'606.80 | 17'000.00 |
| Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan | <u>8'189.95</u> | <u>8'928.95</u> |
| | <u>12'796.75</u> | <u>25'928.95</u> |
| Total des capitaux étrangers à long terme | <u>12'796.75</u> | <u>25'928.95</u> |
| FONDS PROPRES | | |
| Capital | | |
| Capital de dotation | <u>50'665.00</u> | <u>50'665.00</u> |
| Réserves issues du résultat | | |
| Résultat reporté au 1er janvier | 2'312.65 | 2'174.65 |
| Résultat de l'exercice | <u>986.35</u> | <u>138.00</u> |
| | <u>3'299.00</u> | <u>2'312.65</u> |
| Total des fonds propres | <u>53'964.00</u> | <u>52'977.65</u> |
| TOTAL DU PASSIF | <u>92'139.65</u> | <u>109'033.75</u> |

Lausanne, le 4 juin 2020

Fondation Point d'eau de Lausanne

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

| | <u>01.01-31.12.19</u> | <u>01.01-31.12.18</u> |
|--|----------------------------|--------------------------|
| | CHF | CHF |
| Revenus de fonctionnement | | |
| Produits de collectes de fonds et contributions publiques | | |
| Etat de vaud, subvention | 680'000.00 | 647'600.00 |
| Association de soutien PEL | 125'000.00 | 100'000.00 |
| Fondation Giveka | 100'000.00 | 88'478.35 |
| Fondation philanthropique Jules Rey | 7'729.40 | 10'642.00 |
| Don ophtalmologique Dr Michel Secrétan | 0.00 | 10'000.00 |
| Dons | <u>901.00</u> | <u>24'453.80</u> |
| | <u>913'630.40</u> | <u>881'174.15</u> |
| Produits de prestations | | |
| Etat de vaud, consultations et dépistages | 1'250.00 | 0.00 |
| Soins d'infirmierie | 17'317.05 | 16'672.20 |
| Soins dentaires | 57'873.00 | 58'446.00 |
| Soins para-médicaux | 8'559.25 | 9'309.80 |
| Coiffure | 2'010.05 | 1'117.00 |
| Revenus de lavages | 7'726.00 | 7'467.00 |
| Revenus de douches | <u>5'090.95</u> | <u>7'862.00</u> |
| | <u>99'826.30</u> | <u>100'874.00</u> |
| Produits divers | | |
| Indemnisation de formation | 8'000.00 | 7'846.70 |
| Revenus divers | <u>70.00</u> | <u>135.00</u> |
| | <u>8'070.00</u> | <u>7'981.70</u> |
| Total des revenus d'exploitation | <u><u>1'021'526.70</u></u> | <u><u>990'029.85</u></u> |
| Charges de fonctionnement | | |
| Charges directes de prestations | | |
| Achats de matériel pour les consultations et dépistages | 1'118.70 | 0.00 |
| Frais de médicaments et fournitures de l'infirmierie | 11'228.10 | 4'186.05 |
| Frais de médicaments et fournitures dentaires | 29'495.35 | 25'404.09 |
| Frais médicaux (fondation philanthropique Jules Rey) | 7'729.40 | 10'642.00 |
| Charges de laboratoire et analyses médicales | 10'355.55 | 10'382.75 |
| Frais ophtalmologiques (Dr Michel Secrétan) | 739.00 | 1'071.05 |
| Frais ophtalmologiques (Dr Jules Ducrey) | 0.00 | 192.45 |
| Frais buanderie et douches | 3'514.75 | 5'007.55 |
| Frais fournitures pour soins para-médicaux | 1'680.96 | 1'119.80 |
| Petites fournitures pour prestations | <u>3'408.85</u> | <u>4'471.78</u> |
| | <u>69'270.66</u> | <u>62'477.52</u> |
| Charges de personnel | | |
| Salaires bruts | 614'436.95 | 598'083.28 |
| ./ Indemnités assurances | -10'819.30 | -463.95 |
| Charges sociales | 116'060.65 | 114'174.85 |
| Cours et formation | 6'773.90 | 6'390.90 |
| Frais du personnel | <u>13'480.90</u> | <u>11'796.20</u> |
| | <u>739'933.10</u> | <u>729'981.28</u> |
| A reporter | <u>809'203.76</u> | <u>792'458.80</u> |

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

| | <u>01.01-31.12.19</u> | <u>01.01-31.12.18</u> |
|---|----------------------------|--------------------------|
| | CHF | CHF |
| Report | <u>809'203.76</u> | <u>792'458.80</u> |
| Charges d'exploitation | | |
| Loyer et chauffage | 70'920.00 | 69'113.20 |
| ./. Sous-location parking | -600.00 | -600.00 |
| Nettoyage des locaux | 32'165.00 | 23'616.00 |
| Electricité et eau | 19'308.20 | 19'152.60 |
| Frais de sécurité | 2'113.80 | 1'375.25 |
| Entretien et réparation matériel et équipement | 30'995.10 | 23'065.99 |
| Assurances choses et taxes | 5'849.75 | 6'129.95 |
| Frais pour les bénévoles | 2'680.35 | 1'222.55 |
| Frais des 20 ans du Point d'Eau de Lausanne | <u>12'393.20</u> | <u>0.00</u> |
| | <u>175'825.40</u> | <u>143'075.54</u> |
| Charges d'administration | | |
| Frais, matériel de bureau et informatique | 6'438.70 | 14'859.40 |
| Frais de cafétéria | 2'350.50 | 1'682.10 |
| Téléphones | 3'732.85 | 3'359.85 |
| Frais de port | 703.00 | 818.60 |
| Honoraires de tiers | 4'131.00 | 2'800.20 |
| Imprimés et publicité | 2'986.60 | 3'784.10 |
| Frais d'événements | 6'740.15 | 8'278.65 |
| Frais divers | <u>1'247.90</u> | <u>724.60</u> |
| | <u>28'330.70</u> | <u>36'307.50</u> |
| Résultat financier | | |
| Intérêts et frais bancaires | <u>262.89</u> | <u>235.89</u> |
| Total des charges de fonctionnement | <u>1'013'622.75</u> | <u>972'077.33</u> |
| Résultat de fonctionnement avant amortissements, éléments extraordinaires et variation des fonds | <u>7'903.95</u> | <u>17'952.12</u> |
| Amortissements | | |
| Amortissement matériel et aménagement | <u>20'000.00</u> | <u>9'080.00</u> |
| Éléments extraordinaires, uniques ou hors périodes | | |
| ./. Produits extraordinaires | -0.20 | -2.38 |
| Charges extraordinaires | <u>50.00</u> | <u>0.00</u> |
| | <u>49.80</u> | <u>-2.38</u> |
| Résultat avant variation des fonds | <u>-12'145.85</u> | <u>8'874.50</u> |
| Variation des fonds affectés | | |
| Utilisation (-) du fonds de l'association Alumni de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin | 0.00 | -192.45 |
| Utilisation (-) / Attribution au fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan | -739.00 | 8'928.95 |
| Utilisation (-) du fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015) | <u>-12'393.20</u> | <u>0.00</u> |
| | <u>-13'132.20</u> | <u>8'736.50</u> |
| Résultat de l'exercice | <u>986.35</u> | <u>138.00</u> |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

Informations générales

31.12.2019

31.12.2018

Buts de la fondation

La création et l'exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil permettant à des personnes n'en ayant pas la possibilité en raison d'une situation précaire de se procurer un minimum de soins corporels (douches en particulier), de faire des lessives et de bénéficier de soins médicaux et paramédicaux, ainsi que de conseils et orientations dans le domaine social.

Organisation

La fondation a été créée le 1er septembre 2014 et inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud.

Le conseil de fondation se compose de 11 membres (par fonction et ordre alphabétique) :

| | |
|---|-----------------------------|
| - Rochat Jean-Claude, président | signature collective à deux |
| - Landolt François, vice-président | signature collective à deux |
| - Barraud Diane, membre | |
| - Bodenmann Patrick, membre | |
| - Dallevés Béatrice, membre | signature collective à deux |
| - de Mandato Brigitte, membre | signature collective à deux |
| - de Olano Garaizabal Sonsoles, membre | signature collective à deux |
| - Demierre Bertrand, membre | |
| - Dory Elodie, membre | |
| - Frossard-de-Saugy Marie-Christine, membre | signature collective à deux |
| - Jörchel Anhorn Bastienne, membre | |
| - Landolt Christine, membre | signature collective à deux |

La direction est assurée par M. François Chéraz disposant d'une signature collective à deux.

Contrôle

La fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance des Fondations de Suisse occidentale.

L'organe de révision est la société CRC Révision SA à Lausanne.

Principes comptables

Comptabilité et présentation des comptes

Les comptes sont établis selon les principes ordinaires de l'établissement des comptes.

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Pour les comptes annuels présentés ici, le conseil de fondation considère que cette formulation est suffisante.

Placement de la fortune

La fortune de la fondation ne fait pas l'objet d'une directive d'investissement.

La fortune se répartit de la manière suivante:

| | <u>2019</u> | <u>% de la fortune brute</u> |
|---------------------------|------------------|----------------------------------|
| | CHF | |
| Liquidités bancaires CHF | 69'538.60 | 75.5% |
| Créances envers des tiers | 8'141.05 | 8.8% |
| Actifs de régularisation | 4'460.00 | 4.8% |
| Actifs immobilisés | 10'000.00 | 10.9% |
| Total de la fortune brute | <u>92'139.65</u> | <u>100%</u> |

Les placements respectent les dispositions légales des art. 71 LPP et 54, 55 OPP2.

Evaluation

Tous les postes sont évalués en valeur nominale.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

| Nombres de collaborateurs | <u>31.12.2019</u> | <u>31.12.2018</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| <u>Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle</u> | | |
| Jusqu'à 10 emplois à plein temps | Pertinent | Pertinent |
| > 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps | | |
| > 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps | | |
| > 250 emplois à plein temps | | |

Explications relatives aux postes extraordinaires uniques ou hors période du compte de résultat

| | | |
|---|--------------|-------------|
| Costisation année antérieure | 50.00 | - |
| Charges exceptionnelles, uniques ou hors période | 50.00 | - |
| Ajustements divers | 0.20 | 2.38 |
| Produits exceptionnels, uniques ou hors période | 0.20 | 2.38 |

Variations des fonds attribués

Les fonds attribués ont évolué comme suit:

Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)

| | | |
|---------------------|------------|-----------|
| Etat au 1er janvier | 17'000.00 | 17'000.00 |
| Utilisation (-) | -12'393.20 | - |
| Etat au 31 décembre | 4'606.80 | 17'000.00 |

Fonds de l'association Alumni de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin

| | | |
|---------------------|---|---------|
| Etat au 1er janvier | - | 192.45 |
| Utilisation (-) | - | -192.45 |
| Etat au 31 décembre | - | - |

Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan

| | | |
|-------------------------------|----------|----------|
| Etat au 1er janvier | 8'928.95 | - |
| Utilisation (-) / Attribution | -739.00 | 8'928.95 |
| Etat au 31 décembre | 8'189.95 | 8'928.95 |

Variations de la fortune

Les fonds propres ont évolué comme suit:

| | | |
|---------------------------------|------------------|------------------|
| Capital de dotation | 50'665.00 | 50'665.00 |
| Résultat reporté au 1er janvier | 2'312.65 | 2'174.65 |
| Résultat de l'exercice | 986.35 | 138.00 |
| | <u>53'964.00</u> | <u>52'977.65</u> |

Rémunération du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération ni aucun jeton de présence n'ont été versés.

Membres du Conseil de Fondation

Mesdames et Messieurs

| | |
|------------------------------|----------------|
| Jean-Claude RoCHAT | Président |
| François Landolt | Vice-Président |
| Christine Landolt | Secrétaire |
| Sonsoles de Olano Garaizabal | Membre |
| Christine Frossard-de-Saugy | Trésorière |
| Brigitte de Mandato | Membre |
| Béatrice Dallèves | Membre |
| Elodie Dory | Membre |
| Patrick Bodenmann | Membre |
| Jörchel Anhorn Bastienne | Membre |
| Diane Barraud | Membre |
| Me Bertrand Demierre | Membre |

* * * *

Nous remercions également les membres de l'ASPEL (Association de Soutien à la Fondation Point d'Eau Lausanne) et les généreux donateurs pour leur soutien tout au long de l'année.

Toute personne intéressée par les activités du Point d'Eau Lausanne peut faire un don ou devenir membre de l'Association de soutien en versant une cotisation annuelle s'élevant à CHF 50.- pour une personne seule et à CHF 80.- pour un couple, sur le compte :

Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne
IBAN : CH32 0076 7000 U095 1493 2